

NOTE AU PUBLIC

PLAN DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

JUBBANTI
KOOM



www.primature.sn

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
PRIMATURE

BIC-GOUV



L'impulsion et l'accélération, conformément à la Vision Sénégal 2050, passe inévitablement par le Redressement qui en est la première étape. Le Premier ministre Ousmane SONKO, en présentant le Plan de redressement économique et social, rappelle que « l'objectif de la phase de redressement de la Vision 2050, c'est de tourner définitivement le braquet d'un modèle ancien vers un modèle nouveau, préalable à l'impulsion et à l'accélération ». C'était vendredi 1er août 2025, sous l'autorité du Président de la République Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, au Grand Théâtre Doudou Ndiaye Coumba Rose. « Le défi est le retour à l'orthodoxie budgétaire, notamment l'objectif de revenir à 3% de déficit dans moins de deux ans, c'est-à-dire en 2027. Un pas important a été réalisé dès cette année puisqu'aujourd'hui, on est à moins 8% de déficit dans la loi de Finances rectificative. Et donc la moitié du chemin a été parcourue », explique le Chef du Gouvernement.

Réagissant à la présentation du Premier ministre, le Chef de l'Etat appelle à soutenir le Plan de redressement dont les bénéfices iront au Peuple.

S.E Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République



« J'appelle le Peuple sénégalais à se mettre derrière son Gouvernement, à le soutenir et à soutenir le Plan de redressement »

« Toutes les fois que nous avons discuté avec les partenaires techniques et financiers, ils nous ont posé la même question, certainement que beaucoup d'entre vous se posent : comment allez-vous redresser la situation ?

Il fallait justement un plan pour redresser la situation et c'est là toute la pertinence du Plan de redressement que le Premier ministre a conçu et présenté. Quand on est sûr de ce qu'on doit faire, de ce qu'on veut faire pour apporter des solutions, suite à un diagnostic, on doit pouvoir partager clairement les solutions qui sont envisagées.

C'est cela aussi faire œuvre de transparence, et c'est là la différence avec le Plan de redressement que le Premier ministre vient de vous présenter. Toute l'ingéniosité du plan réside dans le chiffrage, ligne par ligne, de ce qui va être fait, et qui constitue, en agrégé, le montant de 5 667 milliards en hypothèse basse, est décliné annuellement dans les rythmes de mobilisation. C'est cela que le FMI attendait comme réponse. C'est cela que le Peuple sénégalais attendait comme réponse. Et c'est cela que nous vous donnons aujourd'hui comme réponse.

Le Premier ministre l'a dit, à juste titre : le redressement a commencé avant ma prestation de Serment. Lors de ma visite au Palais de la République, m'entretenant avec mon prédécesseur, je lui ai dit que j'ai appris que vous êtes sur le point de signer une convention, une concession sur les chantiers navals de Dakar, qui n'a pas été négociée dans les meilleurs termes. Évidemment, il s'en est défendu, mais je lui ai demandé de stopper. Et nous avons relancé un nouvel appel d'offres, qui sera bientôt finalisé. Et vous verrez, comme vous l'avez vu dans les renégociations précédentes, quel a été le premier contrat, et quel est désormais ce que nous avons signé.

Le redressement a commencé aussi avec la réactivation du Comité national de la dette publique. Tout le monde se pose la question de savoir comment cela a-t-il pu arriver, sans que les ressorts de vigilance de l'État ne puissent se déployer. Évidemment, ils ont désactivé tout ce qui aurait pu donner l'alerte pour qu'on puisse freiner ou faire freiner des quatre fers. Aujourd'hui, quel que soit le marché qui est attendu, l'avis du Comité national de la dette publique est systématiquement requis. Ce qui permet au Trésor d'avoir une visibilité sur l'endettement.

Le redressement a commencé et se poursuit. Cette semaine, j'ai convoqué une session extraordinaire de l'Assemblée nationale pour le vote de quatre lois sur la transparence. Je vous invite à vous appropier ces lois. Ces lois contribueront à renforcer significativement le dispositif opérationnel de lutte contre la corruption et de promotion de la transparence et de la bonne gouvernance. Elles constitueront un rempart sûr contre les prévarications de toutes sortes. Il appartiendra au peuple sénégalais d'en être la vigie pour l'application systématique des dispositions qui seront obtenues.

La reddition des comptes aussi se poursuit. L'Assemblée nationale fait son travail, la Justice fait son travail dans la sérénité.

Pour ce qui concerne la taille de l'Etat, le redressement aussi a déjà commencé. Nous avons dissous le Haut Conseil des collectivités territoriales et le Conseil économique, social et environnemental.

Qu'est-ce que nous avons fait par la suite des budgets de ces deux institutions ? Nous avons recruté 2000 enseignants. Mais c'est parce qu'on a dissous le Haut Conseil des Collectivités territoriales que nous nous sommes rendu compte que l'immeuble qui abritait le Haut Conseil a été acquis par l'Etat depuis 2014. Mais l'Etat a continué de 2014 à 2024 à payer des loyers sur le même immeuble qu'il a acquis. Et cela, pour un coût cumulé d'au moins 3 milliards CFA en 2024. Si nous n'avions pas dissous le Haut Conseil des collectivités territoriales, l'Etat allait continuer à payer des loyers sur le même immeuble qui lui appartient depuis 2014. C'est ça le redressement !

Nous sommes donc en train de faire ce qu'il nous revient de faire. Un Gouvernement responsable, soucieux des difficultés qu'endurent le Peuple sénégalais et ayant à cœur d'y apporter les solutions les plus immédiates. Mais ce que nous attendons du peuple sénégalais, c'est de comprendre que nous devons compter d'abord sur nous-mêmes pour nous sortir de ces difficultés.

Avec de la volonté, nous pouvons déplacer des montagnes. Nous sommes en mesure de redresser la situation, et nous avons déjà commencé à la redresser. Il n'y a qu'à poursuivre et à consolider les efforts en cours. J'appelle le peuple sénégalais à se mettre derrière son Gouvernement, à le soutenir et à soutenir le plan de redressement. Les bénéfices de ce Plan iront déjà au Peuple. Ils vont déjà au Peuple. Par le recrutement, je l'ai dit tantôt, de 2000 enseignants. Par le recrutement projeté de 500 enseignants du supérieur. Par le recrutement de 200 enseignants pour la formation professionnelle et technique. Et tous ces enseignants prennent en charge qui ? Nos enfants !

Je conclue pour dire à l'ensemble du Peuple sénégalais que ce que nous vous avons présenté et que nous envisageons de faire ne se fera pas sans vous.

Il se fera pour vous. Il se fera avec vous. Voilà pourquoi depuis mon élection, j'ai mis en place une gouvernance de concertation qui a donné lieu déjà à plusieurs assises ou État généraux, à l'occasion desquels nous nous sommes parlé dans la vérité. Et nous avons, ensemble, conçu des solutions que nous avons considérées comme étant les meilleures et les plus adaptées à la situation. Il nous faut les dérouler dans la solidarité, dans l'effort permanent, dans le sérieux, avec la résilience qu'il faut.
»

LES CONTOURS DU PLAN DE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL « JUBBANTI KOOM » PRÉSENTE PAR LE PREMIER MINISTRE OUSMANE SONKO



POURQUOI UN PLAN DE REDRESSEMENT

Face au déficit budgétaire, à une dette de 119%, aux obligations de respecter les engagements internationaux, aux conditions de financement extérieur peu favorable et aux attentes pressantes et légitimes des Sénégalais, le Premier ministre Ousmane SONKO a procédé à la présentation du Plan de Redressement économique et social.

Ce Plan permet :

- de trouver de nouvelles ressources endogènes,
- de retrouver définitivement les équilibres budgétaires
- d'accélérer la progression de l'économie

FINANCEMENT DU PLAN

Le Plan de redressement économique et social sera financé à 90% par des ressources endogènes, sans endettement, par le recyclage d'actifs et la souscription aux appels publics à l'épargne.

Dans le cadre de l'optimisation de la dépense publique, il y a :

- L'amélioration de la planification stratégique,
- La digitalisation et l'optimisation de la commande publique,
- La rénovation des procédures d'exécution budgétaire,
- La réduction de la taille de l'Etat.

La mobilisation des ressources domestiques se fera à travers :

- Les niches fiscales du secteur du numérique,
- L'optimisation des revenus du foncier,
- Les amendes et redevances au besoin,
- Le recyclage d'actifs et levier des ressources naturelles,
- L'exploration du capital-investissement,
- La fiscalité environnementale,
- Les financements durables, verts, bleus, « gender bond »,
- La rationalisation des subventions.

Entre 2025-2028, les ressources attendues se présentent comme suit :

- 2 111 milliards CFA en ressources domestiques additionnelles,
- 1 091 milliards CFA en recyclage d'actifs restant la propriété de l'Etat,
- 50 milliards CFA d'économies sur la réduction de la taille de l'Etat,
- 1 352 milliards CFA en financement endogène complémentaire hors endettement.

Il s'agit de 4 605 milliards à dépenser, générant 1 062 milliards de recettes fiscales, soit 274 milliards CFA la première année, 444 milliards CFA la deuxième année et 344 milliards CFA. Des ressources totales ainsi projetées à 5 667 milliards CFA.

LES AXES DU PLAN

Les axes stratégiques du Plan de redressement économique et social s'articulent autour de l'appui aux ménages, du soutien au secteur privé national et à la libération des énergies créatives ainsi qu'au développement des secteurs prioritaires.

Pour les ménages, les marchés seront mieux approvisionnés, la maîtrise des prix des denrées restera une priorité et les conditions de création massive d'emplois seront renforcées.

Dans la même dynamique, il sera procédé à un appui direct (cash transfert), au renforcement des allocations familiales, au renforcement de la protection sociale et à la gratuité de certains services de base.

S'agissant du soutien au secteur privé national, le Plan prévoit :

- Facilitation de l'accès au foncier,
- Amélioration de l'accès à l'électricité,
- Paiement dette due au secteur privé,
- Développement des infrastructures,
- Mise en place d'une garantie-marché,
- Réformes climat des affaires,
- Facilitation de l'accès aux intrants,
- Accompagnement à la formalisation.

Concernant le développement des secteurs prioritaires, il faut noter :

- Agriculture-Pêche-Élevage, Viande et Lait,
- Fer-Métallurgie-Sidérurgie,
- Logements sociaux - Agro-industrie,
- Tourisme,
- BTP,
- Numérique,
- Industrie
- Pharmaceutique,
- Chimie légère (cosmétiques, plastique recyclé...)
- Industries culturelles et créatives,
- Textile-habillement,
- Matériaux de construction,
- Agro-industrie.

LES IMPACTS ATTENDUS DU PLAN

Au plan social :

1. Amélioration de la situation sociale des ménages en milieux rural et urbain,
2. Facilitation de l'accès aux services sociaux de base : Santé, Education, Assainissement...,
3. Adoption de nouvelles mesures de baisse des prix des denrées de première nécessité,
4. Renforcement du socle de Protection sociale,
5. Promotion de l'entreprenariat pour les jeunes et les femmes,
6. Amélioration et Sécurisation du cadre de vie,
7. Promotion du civisme et du volontariat.

Au plan économique :

1. Garantie au secteur privé national,
2. Financement direct aux entreprises nationales,
3. Investissements dans des projets stratégiques,
4. Co-investissement dans les projets avec les entreprises étrangères,
5. Perfectionnement du personnel,
6. Promotion commerciale.

Au plan budgétaire :

1. Les ressources attendues conforteront la position de l'Etat,
2. Les engagements internationaux seront plus facilement respectés,
3. L'atteinte de l'objectif de déficit budgétaire (3 % en 2027, DPBEP) sera facilitée

Abdourahmane SARR, ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération

Retrouver la souveraineté budgétaire, accélérer la croissance



« L'Agenda national de transformation, la Vision Sénégal 2050 pour un Sénégal souverain, juste et prospère a été présentée, de même que sa déclinaison quinquennale 2025-2029, la stratégie nationale de développement. L'objectif global de cette stratégie est de promouvoir un développement endogène et durable, porté par des territoires responsabilisés, viables et compétitifs, jetant les bases de la souveraineté.

Cependant, comme M. le Premier ministre l'a si justement souligné à plusieurs reprises, aucune stratégie de développement, si pertinente soit-elle, ne peut être exécutée sans une assise financière saine et crédible. Cette assise financière saine et crédible est ce que les économistes appelleraient un cadre macroéconomique fiable et solide. L'accès aux marchés financiers internationaux à des conditions raisonnables nous est devenu difficile et les appuis budgétaires ont été suspendus.

Cette situation, conjuguée à un contexte mondial marqué par le rétrécissement de l'aide publique au développement, s'est traduite en des gaps substantiels de financement du cadre macroéconomique du Plan quinquennal. Il est également impor-



tant de noter que le Sénégal est dans une Union monétaire crédible avec une banque centrale indépendante, des engagements de discipline budgétaire et des limites de niveau d'endettement dans le contexte d'un marché financier régional commun.

Ces règles existent pour préserver la viabilité du régime de change que nous nous sommes choisis, nonobstant ces évolutions nécessaires à moyen terme pour relaxer cette contrainte. Ce contexte conforte l'ambition du Sénégal d'optimiser le financement endogène sans pour autant se replier sur soi-même. La souveraineté budgétaire ne veut pas dire autofinancement. »

« Rétablir durablement les équilibres budgétaires et financiers, sans avoir à recourir à l'austérité... »

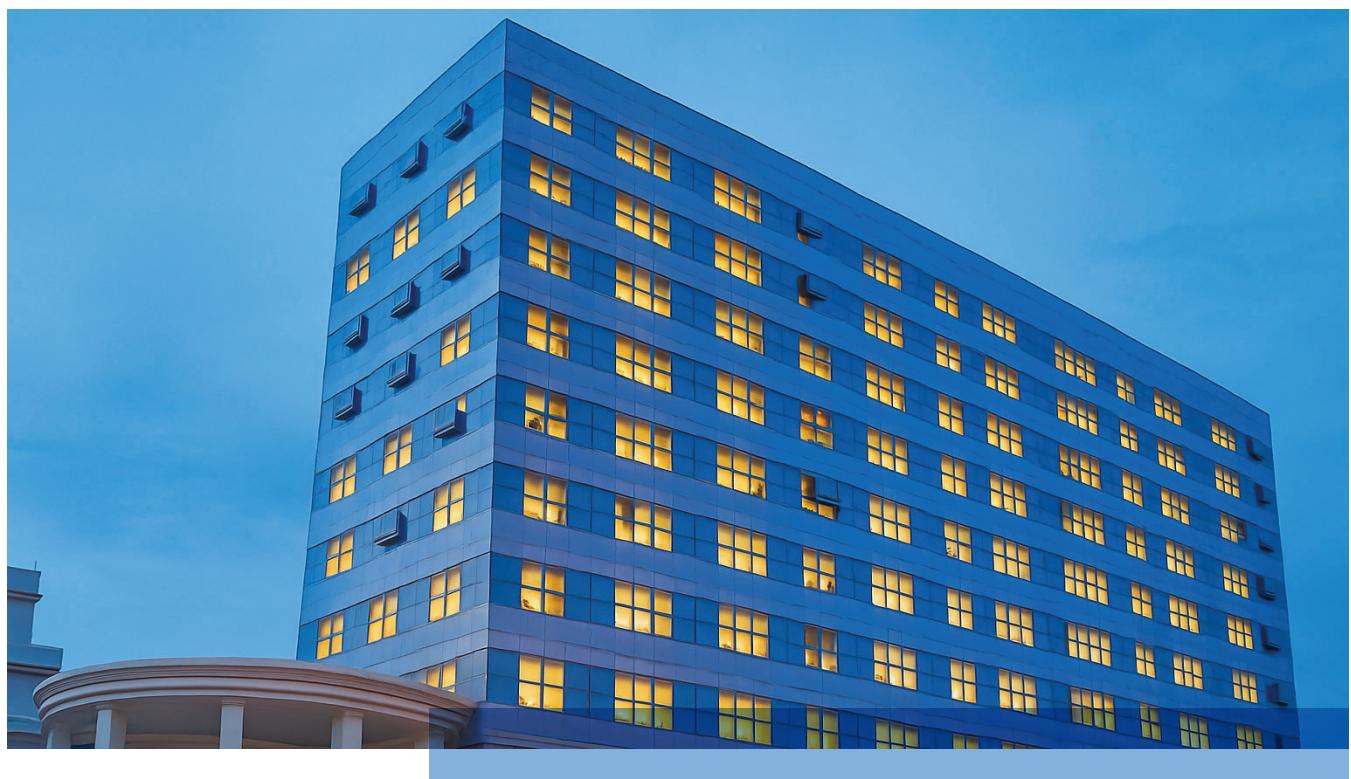
« Il s'agit de pouvoir financer son déficit budgétaire et ses besoins de financement de la dette qui arrive annuellement à échéance sans avoir à recourir à l'austérité ou au financement à des conditions draconiennes ou encore à un prêteur en dernier ressort. Il s'agira donc, face aux contraintes auxquelles le Sénégal fait face, de créer des marges de manœuvre budgétaire à court terme dont la finalité sera de rétablir durablement les équilibres budgétaires et financiers de notre pays, préserver la soutenabilité de notre dette afin d'assurer des conditions optimales de financement de l'agenda national de transformation. Il s'agit donc ici d'un engagement politique fort de votre part (allusion au Président de la République et au Premier ministre) pour restaurer la confiance des citoyens, des investisseurs et des partenaires techniques et financiers tout en ayant la maîtrise de notre destin.

L'État pourra appuyer nos champions et potentiels champions par le biais de partenariats publics privés où le Contenu local sera une exigence afin de créer des opportunités et de l'espace pour le secteur privé national.

Dans les secteurs sociaux, éducation, santé, infrastructures de base, l'expérience internationale montre qu'un franc CFA de ressources publiques dépensées dans le cadre de concessions de services publics peut générer un effet de levier de 0,5 à 1, soit une possibilité de doubler la contribution publique.

Dans les secteurs marchands, cet effet de levier peut aller jusqu'à 4 fois la contribution publique par le complément de ressources privées que le paiement d'usagers peut permettre de mobiliser. »

Lettres de politique sectorielle des ministères

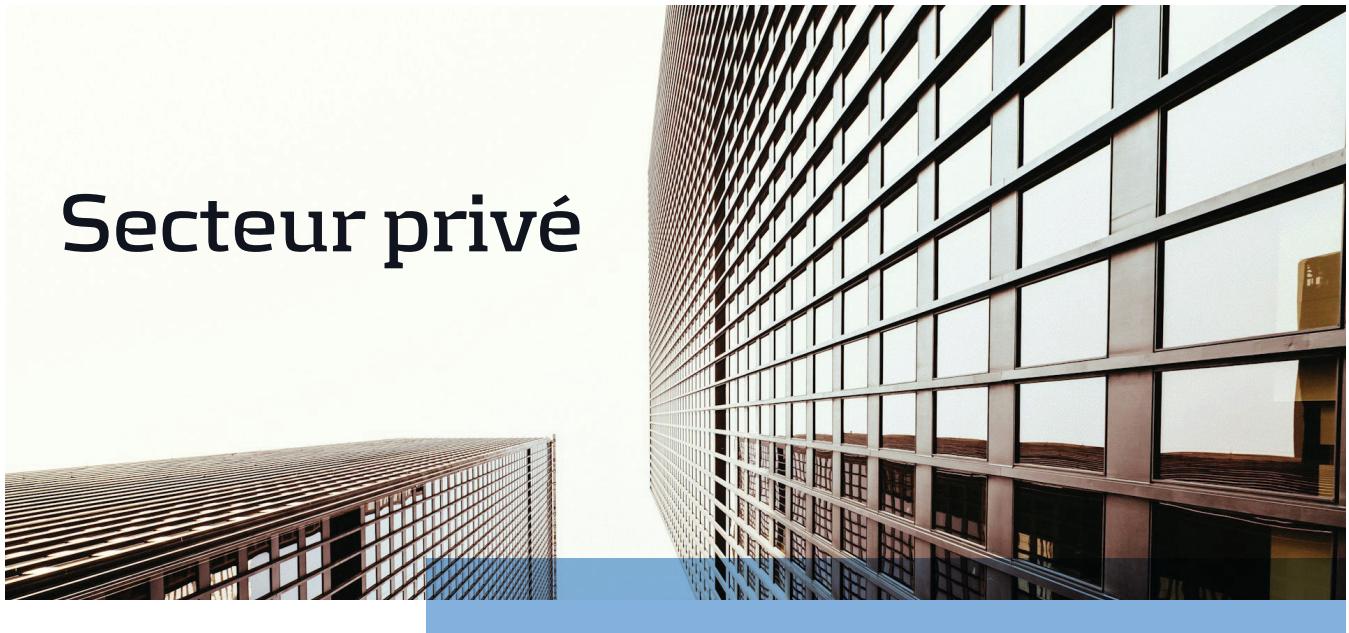


Les 25 Lettres de politique sectorielle des ministères ont été finalisées avec cette doctrine bien reflétée : secteur privé, territorialisation des politiques publiques pour les rapprocher des citoyens. La vision Sénégal 2050 a donc l'ambition d'utiliser l'instrument budgétaire non pas simplement sous le leadership de l'État par l'endettement, mais comme instrument d'effet de levier au service du Secteur privé, des Collectivités territoriales et des citoyens pour accélérer la croissance et surtout la productivité. En effet, la croissance de l'économie et de l'environnement et la croissance du PIB non agricole, le secteur agricole étant volatile, a entamé une décélération depuis 2018, passant de 5,8% en 2017 à 3,5% en 2024, malgré un endettement sans précédent.

Et cette décélération a débuté avant la Covid-19. Depuis 2022, le rythme de la croissance non agricole est compris seulement entre 3% et 4%, insuffisant et légèrement supérieur au taux de croissance démographique. Cette décélération de la croissance a principalement résulté d'une productivité en baisse, voire négative. La faible productivité de l'investissement, notamment de l'État central, constitue une autre caractéristique marquante de notre croissance économique. Cette faible productivité résulte à la fois d'une inefficacité dans l'allocation des ressources que d'une inefficience dans leur utilisation. »

« Redresser sans préjudice au secteur privé tout en étant au service des Sénégalais »

Secteur privé



« C'est donc dans ce contexte que je viens de décrire que M. le Premier ministre a mis en place une Task Force multidisciplinaire à la Primature. Une Task Force pour élaborer un plan de redressement afin de permettre au Sénégal de retrouver la souveraineté budgétaire et la confiance des investisseurs. Cette souveraineté budgétaire permettra la mise en œuvre des objectifs économiques et sociaux de la vision Sénégal 2050 déclinée dans le cadrage macroéconomique du plan quinquennal 2025-2029.

Ce redressement de nos finances publiques devra s'opérer sans préjudice au secteur privé tout en étant au service des Sénégalais, notamment les plus vulnérables. »

« Donner un signal positif aux marchés financiers internationaux... »

« L'enjeu est donc triple :

- Améliorer la qualité et l'opportunité de la dépense publique en orientant les ressources vers des investissements à fort impact sur la productivité,
- Réduire les besoins de financement par l'endettement à travers une consolidation et un déficit budgétaire de 3% à l'horizon 2027, permettant ainsi de dégager une trajectoire descendante de la dette en pourcentage du PIB,
- Conduire enfin les réformes nécessaires pour appuyer le secteur privé afin qu'il puisse véritablement prendre le relais de la croissance dans cette transformation systémique voulue en sa faveur.

En somme, le Plan de redressement permettra de donner un signal positif aux marchés financiers internationaux et de nous permettre de mobiliser à nouveau des financements extérieurs à des conditions plus favorables.

La confirmation de la solidité de notre cadre marqueur économique par nos partenaires, notamment le FMI, viendra conforter nos propres efforts. Retrouver la souveraineté budgétaire nous permettra de réaliser les ambitions de la Vision 2050 qui projette une accélération de la croissance par la productivité et l'emploi à au moins 6,5% à moyen terme. »

Après la présentation du Plan de redressement économique et social « Jubbanti Koom », le Premier ministre Ousmane SONKO a été interpellé par des acteurs de la Société civile, du Patronat, du monde du travail, de la communauté universitaire et scolaire.





Amadou SECK, représentant du secteur de l'Industrie

« Dans l'Agenda de Transformation 2050, l'Industrie occupe une place capitale. Le secteur privé s'engage à accompagner l'Etat dans l'atteinte de la souveraineté alimentaire. Ma question, Monsieur le Premier ministre, concerne l'Industrie : en quoi votre politique industrielle peut-elle concourir à l'aménagement du territoire en termes de pôles de développement et, surtout, atténuer la macrocéphalie de Dakar ? Quels sont les mécanismes par lesquels vous comptez articuler les découvertes d'hydrocarbures, gaz et pétrole, avec le développement industriel du pays ? »

Ousmane Sy NDIAYE, représentant du secteur informel

« Monsieur le Premier ministre, je suis venu avec trois points d'attention. Nous, secteur informel, sommes confrontés à une concurrence rude dans le marché. La question de la croissance et de la régulation du marché est une question éminemment importante. Et pour nous permettre d'avoir les coudées franches dans la mise en œuvre de ce Plan, nous aurions aimé savoir qu'est-ce que vous prévoyez comme mesures de correction du fonctionnement du marché ? Le deuxième point d'attention est celui de la formalisation. Le ministre de l'économie a pointé la faiblesse de la productivité. Là également, nous aurions aimé avoir vos plans, du point de vue de la formalisation du tissu économique et de sa densification. Le dernier point d'attention, c'est le financement de l'économie et le financement des entreprises. Nous savons tous que l'argent coûte cher dans notre pays qu'ailleurs. Dans ce domaine, également, nous aurions aimé connaître vos plans pour l'accès aux financements et le financement de l'économie en général, mais fondé dans une logique de préférence nationale. »



Baïdy AGNE, représentant du Patronat

« Le Plan de redressement présenté appelle aussi à des efforts supplémentaires consentis par l'ensemble des acteurs du public comme du privé. Nous saluons les engagements à réduire le train de vie de l'Etat ou la taille de l'Etat de 50 milliards sur 3 ans. Pour ce qui est de la mobilisation des ressources endogènes, c'est là que se trouve le plus d'efforts. Plus de 2000 milliards. Le secteur privé subit très fortement les effets de la crise. Les efforts qui nous sont demandés doivent donc être mesurés et soutenables. Le patronat prendra le temps d'analyser en détail ces efforts, surtout fiscaux, pour apprécier. Le secteur privé attend également de ce plan une relance de la machine économique. Des réformes pour



améliorer le climat des affaires, une visibilité sur le paiement de la dette intérieur, un échéancier de paiement, un soutien au secteur sinistré, un élargissement de l'assiette fiscale et un accès au financement, un accès privilégié aux marchés publics des entreprises locales, un recours de facilité aux partenariat public-privé etc. »



Barou SALL, représentant des producteurs

« Monsieur le Premier ministre, ce plan détaillé que vous venez de présenter montre une lecture claire et précise de la situation économique de notre pays. C'est avec le secteur privé qu'on pourra redresser la barre, et c'est possible.

Nous saluons l'accompagnement du Gouvernement et de l'ARM pour le gel des importations des bananes pour une période de quatre (4) mois. Cette décision permettra aux producteurs de pouvoir écouter leurs productions sans risque de perte de production post récolte.

Ma question est la suivante : en s'inspirant de la réussite de la filière banane, comment l'Etat compte promouvoir ou créer des champions locaux pour l'autosuffisance en riz, en huile et en lait, pour une indépendance sur ces produits de première nécessité ? Quelle politique incitative votre gouvernement compte mettre en place pour les entreprises qui décident d'investir hors de Dakar ? »

Alioune Badara MBENGUE, représentant des jeunes

« Monsieur le Premier ministre, vous avez insisté sur le volet financier, sur le volet économique, sur la nécessité de miser sur les ressources endogènes. Vous avez dit que pour opérer le redressement économique, il faut que l'on mise sur nos propres ressources. Le financement du Plan repose à 90% sur des ressources internes. Le numérique est marqué comme secteur prioritaire et il est vraiment un levier de la simplification, de la transparence, de l'inclusion et de tout ce que vous résumez comme étant le Jub Jubal Jubbanti. Vous comptez accélérer la digitalisation de la commande publique. Comment le Gouvernement compte-t-il s'appuyer sur les centaines et les milliers de jeunes talents sénégalais locaux pour faire du numérique un outil efficace de la transformation. »





Pape Natango MBAYE, représentant des élèves et des étudiants

« Monsieur le Premier ministre, notre crédo, le Jub Jubal Jubbanti, exige que chaque enfant handicapé ait les mêmes opportunités que les autres. Votre Plan de redressement sera historique, s'il intègre l'éducation inclusive comme colonne vertébrale. Des écoles accessibles, des enseignants formés handicapés physiques, des bourses garanties pour éviter les abandons. Investir dans nos capacités, c'est investir dans nos capacités, c'est investir dans un Sénégal prospère. Nos différences ne sont pas des freins, mais des forces qui diversifient l'intelligence collective. Donnez-nous les outils et nous bâtiroms. »

Moustapha CISSÉ, Secrétaire général du SYNPICS

« Ce Plan « Jubbanti Koom » interpelle la presse qui est actuellement à l'agonie. Comme vous le savez, la presse est un secteur très névralgique. Elle est à la croisée des chemins, fragilisée économiquement et exposée à la précarité éditoriale. Chaque jour qui passe, c'est des arriérés et des retards de salaires. Et si on y prend garde, le pire va se produire. C'est-à-dire les pertes d'emplois. Lors du dernier Conseil des ministres, quatre points ont été retenus. Le quatrième c'est la loi sur l'accès à l'information, qui est une vraie doléance. Nous vous en félicitons ! Ma question est la suivante : dans le cadre du redressement économique et social, quelle est la vision du Gouvernement pour refonder le modèle économique de la presse sénégalaise, notamment à travers une réforme du Fonds d'Appui et de Développement de la Presse (FADP), une clarification des conventions Etat-presse, la publicité et un financement conséquent, cohérent de l'audiovisuel public ? Le FADP et les Conventions État-presse doivent être repensés dans une logique de transparence, d'équité et de transformation. Le SYNPICS propose une réforme, des critères clairs de gouvernance partagée, un suivi rigoureux des conventions pluriannuelles adossées à des objectifs publics. »





Mame Diarra NDIAYE Sobel, représentante de la Société civile

« Impliquer la Société civile dans un processus aussi crucial de redressement économique et social de notre pays est un atout stratégique. D'autant plus que l'expertise mobilisée est souvent mise à disposition à titre gracieux au service de la nation. Nous saluons vos efforts et votre engagement pour sortir notre pays de la crise. Mais dans le même élan, nous lançons un appel fort dans la sauvegarde et la protection de l'espace civique. Et nous vous demandons de reconnaître solennellement le rôle des femmes, pilier silencieux de notre société. Elles sont au cœur des luttes sociales, économiques et communautaires. Elles sont partout et peu visibles là où se prennent les décisions. »

Mody GUIRO, Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS)

« Nous sommes d'accord sur l'élargissement de l'assiette fiscale et la baisse de la pression fiscale. Parce que nous disons qu'en élargissant, nous créons les conditions pour plus de solidarité et pour plus de ressources pour le Gouvernement. Les sacrifices consentis par le Peuple ne devraient pas servir à satisfaire les injonctions de nos partenaires multilatéraux. Il nous faut lutter contre la corruption parce que nous sommes convaincus que c'est un sujet auquel il faut accorder beaucoup d'importance. La corruption est un facteur de surcoût. En même temps, elle freine le développement de notre économie. Oui aux réformes ! Mais des mesures d'accompagnement sont nécessaires. Il est inacceptable qu'un citoyen qui remplit les conditions demande un dossier administratif et reste deux ans sans l'avoir. Il faut dématérialiser certaines choses. »



Pr Abdou Aziz KEBE, représentant de la Communauté universitaire

« En dehors de l'élargissement de l'assiette fiscale, est-il possible d'augmenter les ressources tout en respectant le principe d'équité et d'égalité ? Est-ce qu'il est possible de transférer le recouvrement des impôts de portes à la Douane ? 1600 milliards en liquidation. Est-ce qu'on ne peut pas, puis-

que les textes le permettent, transférer le recouvrement des impôts de portes à la Douane en créant un réseau de comptable ? Où en sommes-nous avec la réforme de la fiscalité locale dans la perspective des pôles territoires ? Parce que selon les statistiques à notre disposition, la fiscalité locale c'est 330 milliards CFA. Je pense que si on veut avoir un Etat de droit financier, on ne peut gouverner bien que par les Finances publiques. Il nous faut des réformes constitutionnelles. »



Omar NDIR, représentant du secteur du BTP

« Notre secteur exprime ses vives préoccupations quant à l'option qui a été prise de continuer à recourir aux financements extérieurs pour bâtir les infrastructures et les nombreux logements de notre pays à grands besoins. Cela pourrait signifier qu'à nouveau, de nombreuses entreprises étrangères seront cordialement conviées à construire les routes, les ponts, les bâtiments administratifs et les logements sociaux. Alors que l'expertise sénégalaise n'est plus à démontrer. Ma question est donc, monsieur le Premier ministre, quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre afin que le recours aux entreprises étrangères dans le cadre de financements extérieurs n'écarte pas de facto nos entreprises de BTP ? »

Madana KANE, acteur politique

« On a un cancer que nous n'arrivons pas à soigner. Ce cancer, c'est celui des équations économiques à régler dans ce pays. Êtes-vous venus nous présenter un Plan de redressement économique et financier où êtes-vous venus nous présenter un Plan de redressement financier ? Je le dis parce que vous avez évoqué le fait que vous n'avez pas pu revisiter le PREF de 1979. Le Plan de redressement économique et financier de 1979 a abouti au Plan d'ajustement structurel que nous avions connu. Et nous vivions quasiment la même situation que celle d'aujourd'hui. Donc, il était opportun à mon avis de revisiter ce Plan pour comprendre ce qui n'a pas marché et de ne pas reproduire les mêmes erreurs. »



LES REPONSES DU PREMIER MINISTRE OUSMANE SONKO



Plan de redressement des Finances publiques ou Plan de redressement économique et social ?

« C'est un débat que j'ai eu avec le ministre de l'économie jusqu'à hier [jeudi 31 juillet 2025]. Est-ce que c'est un Plan de redressement des Finances publiques ou est-ce que c'est un Plan de redressement économique et social ? Si on s'était limité à la première partie du plan, notamment les mesures de mobilisation de ressources pour nous permettre d'avoir une marge sans pour autant développer sur le reste, notamment les axes et les impacts sur lesquels nous avons visé particulièrement des retombées économiques et sociales, la question aurait pu avoir sa pertinence et j'aurais accepté qu'on fasse un plan de redressement des finances publiques. Mais ce plan va au-delà. Il ne règle pas toute la problématique économique, je suis d'accord, mais il va y contribuer de manière substantielle. Il ne réglera pas toute la problématique sociale, mais la partie publique de la problématique sociale pourra trouver solution à travers ce plan. Je crois que ce plan est totalement différent du PREF et de tous les autres plans. »

Faire des jeunes talents un levier de transformation du Numérique

« C'est toute la problématique du New Deal Technologique que le ministre des Télécommunications et toute son équipe ont pris beaucoup de temps à élaborer, mais avec des mesures d'accompagnement. Ce document complète un certain nombre d'autres documents. La Vision, le Master Plan, le New Deal Technologique, les consensus issus des Etats généraux... Si je devais développer dans ce document, tous les axes programmatiques, on reproduirait peut-être la vision sans la partie mobilisation du financement. C'est pourquoi il a été retenu de publier la vision aujourd'hui même, mais quelques mesures qu'on peut citer, ce sont les mesures que nous envisageons de discrimination positive en faveur des startups du numérique, entre autres. Il y a également des mesures de promotion de l'industrie du numérique, la mise à niveau de la législation. Il faut un cadre législatif qui manque encore, qu'il faut compléter pour créer les conditions d'accompagner les jeunes talents.

Quand je parle de discrimination positive, c'est dans le financement, c'est dans l'accès au marché, c'est dans un certain nombre de choses. Dans le New Deal Technologique, le maître mot, c'est la souveraineté numérique sur nos données, sur les outils que nous utilisons. Nous déplorons beaucoup, souvent, ce qui se passe actuellement. Nous utilisons des logiciels dans des Administrations extrêmement stratégiques, dont nous ne détenons même pas quelquefois les codes sources, les clés, et ça, ça nous fragilise. Je pense qu'avec la libération des entreprises, il y a beaucoup de choses que le Président de la République prévoit, spécifiquement pour donner corps à ce hub numérique que nous voulons voir naître au Sénégal. »

« Nous donner l'autonomie, la liberté et la souveraineté sur nos décisions »

« Nous ne sommes pas là pour satisfaire aux injonctions de qui que ce soit. C'est pourquoi nous avons fait cet exercice. C'est parce que nous voulons nous donner l'autonomie, la liberté et la souveraineté sur nos décisions. Rien ne justifie le retard qu'il y a actuellement avec le FMI. Ils ont leur part de responsabilité sur la situation dont nous avons hérité. Ils ont leur part de responsabilité, parce qu'ils ne peuvent pas venir chaque année faire des revues et ne pas voir quelque chose d'aussi gros. Donc, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps, c'était de signer un nouveau programme avec le Sénégal et de continuer le travail que nous sommes en train de faire. Mon souhait, c'est que nous puissions sortir de cette situation à travers les efforts que nous aurons fournis par ce plan de redressement.

Si entre temps, la situation se décante et qu'avec le fonds, nous puissions avoir un programme, tant mieux. Le programme du fonds en tant que tel, ce n'est pas ça qui nous fait vivre. Le Président l'a dit : si nous croyons en nous, nous pouvons le faire. »

« Le Plan que nous proposons n'est pas un Plan d'austérité »

« Le plan que nous proposons n'est pas un plan d'austérité. Un plan d'austérité vise à comprimer les dépenses, à limiter les offres en biens et services, les services sociaux, pour pouvoir rétablir des équilibres. Nous, nous trouvons les moyens de nous aménager des marges budgétaires justement pour renforcer cette offre sociale. C'est totalement différent.

L'éducation nationale, c'est une priorité. C'est bien de faire des infrastructures, des autoroutes, de faire des stades. C'est une bonne chose, mais la priorité des Sénégalais, c'est la santé, l'éducation,

l'habitat, l'accès à l'eau, à l'électricité, partout sur le territoire national. Le capital humain, c'est important et ça, c'est l'éducation, c'est l'enseignement supérieur. Malgré les contraintes, nous faisons énormément d'efforts pour ces secteurs-là. Si nous consentons à recruter d'un seul cours 500 enseignants du supérieur, plus que le recrutement sur les dix dernières années, en un seul recrutement. Les premières retombées, c'est pour finaliser rapidement toutes les infrastructures des Universités en termes d'offres de lits, de restauration, en termes de construction de nouvelles Universités. C'est une priorité pour nous. L'enseignement élémentaire, l'objectif de réduction des avenues provisoires dans les plus courts délais. Et personne ne pourra nous mettre une pression pour changer ces orientations-là. Après, qu'on fasse en même temps les infrastructures qu'il faut, les routes, les autoroutes, les aéroports, c'est tant mieux. La priorité, c'est de répondre aux besoins primaires des Sénégalais. »

La corruption, les surcoûts...

« On a créé à la Primature ce qu'on a appelé le Comité de relecture. Beaucoup de choses ont été renégociées. La dernière en date, c'est le contrat ACWA POWER avec nos partenaires saoudiens. Vous avez vu ce qui s'est fait dans l'électrification rurale, avec Jean-Michel SENE. Les infrastructures, la construction des hôpitaux, la construction des salles de classe. Nous avons pu, par exemple, faire des économies de 30 milliards sur la construction des salles de classe. C'est 2,5 milliards supplémentaires qu'on ajoute dans la construction. Je suis d'accord avec vous, la surfacturation est un fléau. Elle s'accompagne toujours de corruption.

C'est un combat que nous devons gagner. Indépendamment des aspects éthiques, moraux, chacun avec ses croyances. Mais l'État doit prendre ses responsabilités. On ne peut pas aujourd'hui passer par pertes et profits ce qui s'est passé. Les actes qui doivent être posés sont en train d'être posés. Il faut qu'il y ait des gens qui répondent. On ne peut pas vous confier le destin d'un pays. Vous vous permettrez d'établir des procédures parallèles pour endetter le pays dans l'opacité totale et léguer au régime qui suit, mais aux générations à venir, sur 20 ans, sur 50 ans même, une dette dont on ne connaît ni totalement les contours, mais surtout la destination. C'est un crime financier extrêmement grave. Il ne faut pas qu'on le banalise. »

La corruption, les surcoûts...

« Oui, je suis d'accord pour les mesures d'accompagnement. C'est toute la stratégie de modernisation de notre Administration. Oui, nous avons des fonctionnaires compétents pour la plupart, intègres pour la plupart. On n'a pas encore une Administration totalement orientée développement. Nous sommes tous d'accord. Les questions de célérité dans le traitement des dossiers en sont une preuve, d'où la politique de modernisation, la digitalisation des procédures qui permettrait, peut-être par un clic souvent, de régler des problèmes. L'identité numérique qui est en cours de confection. Il y a énormément de chantiers qui sont en cours et qui permettront de répondre à certaines de vos préoccupations. »

Simplifier les procédures et les impôts...

« Les orientations que j'ai données pour la réforme du Code général des impôts, c'est d'abord revoir les taux de taxation à la baisse. Je le dis tout le temps, le meilleur impôt, c'est celui qui ne pèse pas

lourd mais assis sur une assiette très large. C'est ça qu'il faut rechercher. Je préfère avoir un taux de 5% appliqué sur une assiette de 1 million qu'un taux de 10% appliqué sur une assiette de 1 000. Et c'est ce travail-là qu'on est en train de faire.

Simplifier également les procédures et les impôts. Il y a beaucoup, beaucoup d'impôts quelquefois. Les Sénégalais ne s'y retrouvent pas. Quelquefois, ils peuvent être même de bonne foi. Mais même pour les experts fiscaux, quelquefois, c'est très compliqué. Je crois que le travail de simplification a toujours été un vœu. Beaucoup d'efforts ont été faits, mais il faut renforcer. Nous avons entamé un travail. Il y a des mesures qui sont faciles à évoluer. Et comme il nous fallait lancer ce plan de redressement, il était temps de le faire.

Nous ne pouvons pas attendre de terminer l'évaluation de toutes les mesures. J'ai considéré que j'ai, peut-être, 60 ou 70% de mesures évaluées. Comme l'a dit le Président, le niveau de précision, on a mêlé tous les services. Le ministère de l'Économie, le ministère des Finances, les statisticiens. Je ne veux pas qu'on m'annonce des mesures sans les évaluer. C'est très facile d'énoncer comme ça, mais je veux que ces mesures soient évaluées. Dans ma conception des choses, c'est très facile d'avoir un programme. Mais tant que ce programme ne vous dit pas comment on va le financer, c'est une profession de foi. Ce n'est pas un programme. »

La mobilisation des ressources...

« Les 50 milliards, considérez que c'est provisoire. Je vous ai mis une dizaine de mesures sur la réduction du temps de vie de l'État. Mais je ne peux pas vous dire tout de suite quand on va mettre la centrale d'achat qui va, en dehors de quelques types d'achats très techniques, par exemple, l'acquisition de produits pétroliers ou de produits pharmaceutiques, mais pour tout le reste, les mobiliers de bureaux, les billets d'avion, le matériel informatique, tout ce que vous voulez, si on centralise ce sont des gains substantiels qui sont réalisés. »

Les dépenses fiscales...

« On ne peut pas avoir une cimenterie qui, en phase d'exploitation, continue à avoir des exonérations. 15 ans, 25 ans plus tard, il y aura des exonérations. C'est minimum 300 milliards par an que nous perdons. Je n'ai pas voulu apurer le patronat, mais il y a la dette fiscale de 1 700 milliards qui doit être payée, mais on ne va pas vous la demander tout de suite. Il y a eu des mesures de suspension durant la COVID, mais il y a d'autres types de dettes qui sont là. Mais pour accompagner justement le patronat auquel nous devons également de l'argent, on peut faire une convention de dettes croisées. La répartition de la charge, impôts directs, impôts indirects, toutes les économies sous-développées, malheureusement, ont cette inversion. Dans les économies développées, c'est le contraire. Évidemment, nous allons travailler à remonter cette pente-là et revenir à des équilibres plus acceptables. »

Les dépenses fiscales...

« La réforme de la fiscalité locale, c'est un chantier avec le ministère de l'Urbanisme et le ministère des Finances. Dans le cadre de l'acte IV de la décentralisation, corrélé aux pôles de développement, nous sommes en train de travailler. Notre Vision, relativement à la décentralisation, c'est de régler définitivement la viabilité financière des Collectivités territoriales. Notre pays a un taux faible de transferts, comparé au Mali qui a 12%, au Maroc qui a 20%, etc. Nous sommes encore à

moins de 5%. Il faut relever substantiellement ce taux à travers les transferts, mais à travers également l'accroissement de la fiscalité locale. Et ça, c'est doctrinaire chez nous. Nous allons continuer à y travailler. »

Stratégie nationale de bonne gouvernance...

« La stratégie nationale de bonne gouvernance va accompagner tous ces textes qui sont faits actuellement et qui concourent à cette préoccupation. C'est un chantier qu'on finalisera pour compléter le package dont a parlé le Président. Je pense que quand on a géré un pays, quelle que soit votre fonction, Président, Premier ministre, ministre, Directeur général, vous ne devez pas pouvoir, au lendemain de la fin de vos responsabilités, prendre la clé des champs. Beaucoup de gens sont sortis du pays. Des dossiers les concernant sont ouverts et ça crée une sorte d'impasse juridique où ça rend les procédures beaucoup plus difficiles. Je pense qu'à un moment donné, c'est ce qui avait motivé la prise de certaines décisions interdisant certains de sortir. Beaucoup ont dit que c'était illégal et qu'il faudrait peut-être légiférer pour donner une base légale à tout ça et renforcer un peu la reddition des comptes. »

Impliquer, associer la Société civile...

« Nous sommes tout à fait ouverts pour impliquer, associer la société civile à ce que nous faisons. Toutes les bonnes volontés, toutes les compétences sont les bienvenues. Parce que le pays n'appartient pas aux politiques, il n'appartient pas seulement aux tenants du pouvoir. Il nous appartient à tous. Il faut juste qu'on s'entende sur les règles de collaboration et de travail et que les rôles soient bien compris de part et d'autre.

On a besoin d'écouter, de nous enrichir des expériences des uns et des autres et sous ce chapitre, nous sommes tout à fait ouverts. Nous n'avons aucun problème, nous ne sommes pas là pour grignoter sur l'espace de la Société civile.

Sur le rôle des femmes, je crois que dans toutes les politiques publiques que nous développons, nous parlons de plus en plus même de discrimination positive. Les femmes sont les premiers acteurs du développement de ce pays. Je le sais et c'est pourquoi partout où j'ai été, à titre personnel, les maigres revenus que j'avais, je les ai alloués à des associations féminines pour les aider à se renforcer. Et c'est ce que l'État va continuer à faire. Rassurez-vous, c'est une préoccupation. Nous allons mettre des mécanismes dans l'accès au financement, dans l'accès aux fonciers, des mécanismes pour permettre à ces femmes-là de s'autonomiser et de continuer à jouer le rôle qu'elles jouent dans la stabilité sociale. »

«Fragilité du secteur de la presse, précarité économique, précarité éditoriale»

« Vous nous dites que le SYNPICS a des propositions. Nous attendons ces propositions avec impatience. Nous les examinerons et nous considérons que la presse est un acteur comme beaucoup d'autres acteurs. La presse peut avoir une tribune que d'autres n'ont pas, que les agriculteurs n'ont pas, que les éleveurs n'ont pas, que les pêcheurs n'ont pas. Ça n'en fait pas un acteur plus important que ces autres acteurs. Elle peut avoir un traitement privilégié parce qu'elle peut bénéficier de subventions que d'autres secteurs n'ont pas. Il n'y a pas de subventions sur le transport, il n'y a

pas de subventions sur beaucoup d'autres secteurs. Il nous faut aujourd'hui travailler à un modèle qui permette à tous les acteurs de faire leur travail dans la sérénité, dans le respect des Cahiers de charges, dans le respect de la déontologie, et jouer le rôle que chacun doit jouer.

Sur ce chapitre, nous sommes tout à fait ouverts. Ce sont les instructions que j'ai données au Gouvernement. Et ce sont les instructions que le Président de la République a données. Maintenant, le modèle ne peut pas être uniquement adossé sur les relations avec l'État ou le financement public. Il faut beaucoup d'autres choses, à mon avis, pour la viabilité de la presse. »

La place importante de l'Industrie dans l'Agenda national de Transformation

« L'Industrie est au cœur de l'Agenda. C'est la première préoccupation. Le ministre de l'Industrie a présenté un Plan de développement industriel en Conseil des ministres. Un Plan très ambitieux, avec des secteurs clés sur la transformation. L'Industrie de transformation des phosphates, métallurgie, sidérurgie, l'industrie halieutique, etc. C'est pourquoi j'ai dit que les retombées de ce Plan de redressement seront partiellement orientées vers cela. Nous devons accompagner nos industriels. C'est pourquoi les réformes législatives sont importantes. Il faut de la protection. Il faut de l'accompagnement. Il faut de la facilitation à l'accès au financement. »

Les hydrocarbures...

« Je n'ai pas parlé de renégociation dans le domaine des hydrocarbures. Pour le moment, je n'en parle pas. J'ai parlé juste d'un droit légitime que nous avons à accéder à la production locale d'hydrocarbures, en attendant de travailler sur un certain nombre de choses, notamment sur la possibilité de regrouper l'intégration de tous les blocs gaziers, parce qu'on parle de GTA, Yakaar-Teranga, pour avoir accès aux produits de l'Energie au Sénégal. C'est un élément important. Je crois qu'en 2026, nous aurons les premiers, je l'espère, je le crois même fermement, parce que nous avons fait ce qu'il fallait faire. Et nous ne voyons pas pourquoi nos partenaires nous empêcheraient d'accéder à cet approvisionnement en gaz local. L'objectif principal, c'est de renforcer l'énergie domestique, de réduire le coût de l'énergie des ménages. Maintenant, nous avons beaucoup d'autres, notamment la mise en place progressive du réseau gazier sénégalais à partir de 2025. C'est autant de choses que nous voulons faire pour accompagner les champions locaux, qui doivent avoir d'abord une préférence, la préférence sur le marché local, la préférence par rapport à d'autres producteurs étrangers. »

« Notre préférence, c'est le secteur privé national »

« Il nous faut trouver le moyen de faire venir des investisseurs. Mais comment faire pour que ça se fasse avec notre secteur privé ? Je donnerai l'exemple d'une attribution à une société étrangère pour construire des immeubles à usage d'habitation. Je me disais quand-même, depuis l'indépendance, aussi bien nos entreprises publiques, SICAP, SNHLM, que dans le privé, où il y a énormément de promoteurs qui ont fait de très belles cités, de très belles choses, on ne peut pas donner ces assiettes-là à des étrangers.

Mais s'il faut aller rapidement, par exemple dans le logement social, certainement, il faudra trouver le moyen de faire des Partenariats privé-privé. Mais le plus important, c'est que l'État sera là

pour accompagner le secteur privé. Quand j'étais en Chine, il y avait le secteur privé sénégalais qui était là-bas. Beaucoup de conventions ont été signées sous forme de partenariats privés-privés de joint-venture. Et nous serons là pour vous accompagner, y compris pour le recyclage des actifs également. C'est important.

Notre préférence, c'est le secteur privé national. Si on doit recycler un actif portuaire ou aéropортuaire, notre préférence, c'est le secteur privé national. Il faut qu'on commence à y travailler. »

Aller vers la formalisation du secteur informel...

« Vous savez, une bonne partie du secteur informel n'est informel que de nom. L'informel se définit par l'instabilité. Un ambulant fait de l'informel, mais quelqu'un qui a un magasin, qui a un compteur d'électricité, qui a un téléphone fixe, qui a une adresse où on peut le trouver, n'est pas informel. Ils sont informels par leur refus de formalisation, donc statutairement, mais physiquement, ils ne sont pas informels. Et ces activités-là, qui doivent rapidement migrer vers le secteur formel, nous allons mettre en place des plateformes de facilitation à la formalisation, parce qu'il y a énormément d'avantages à se formaliser également. Je crois que lors des Assises de l'Industrie et du Commerce, tous les accords qui ont été trouvés, notamment pour l'accompagnement des PME/PMI, nous allons les mettre rapidement en exécution, en espérant maintenant que de l'autre côté, il y aura la volonté. Parce que l'État peut mettre tout le dispositif qu'il faut, tant que les gens refuseront de se formaliser, par crainte, parce qu'ils pensent qu'ils seront dans les fichiers, qu'ils devront payer des impôts, etc. »

Relever le défi de la productivité, de la performance...

« Aujourd'hui, il nous faut des politiques de protection. Là où nous avons de la production même embryonnaire, il nous faut, par des taxes et des surtaxes, décourager plus ou moins l'importation pour permettre à ce secteur-là de pouvoir se développer, occuper le marché local et peut-être exporter plus tard. Mais si vous ne produisez pas, ce n'est pas la peine de vous protéger. Parce que pour avoir des emplois, nous devons avoir du sol, nous devons avoir de l'eau. Le premier défi, c'est le défi de la productivité, de la production, de la performance dans tous les secteurs, l'Agriculture, l'Élevage, la Pêche, les ressources naturelles. Le Tertiaire vient après, parce qu'on aura de quoi distribuer et peut-être exporter. »

Gagner la bataille de l'inclusion...

« Nous sommes très sensibles au handicap. L'année dernière j'ai reçu à la Primature des élèves vivant avec un handicap. Nous avions pris des engagements. Nous les suivons et nous ferons tout pour les exécuter. Vivre avec un handicap ne saurait exclure un individu de la société. Pape Nataango MBAYE en est la preuve vivante. C'est un modèle, c'est un exemple. J'ai donné des instructions au Gouvernement en vue d'accompagner les enfants vivant avec un handicap. Notre volonté est de créer des infrastructures pour accompagner tous les enfants handicapés dans leur scolarité, leur formation, l'insertion, etc. »

NOTE AU PUBLIC

PLAN DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL « JUBBANTI KOOM »

PRÉSENTATION DU PLAN DE REDRESSEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

JUBBANTI
KOOM

Email : contact@bic.gouv.sn



BIC-GOUV